

14ème législature

Question N° : 103549	De M. Patrick Weiten (Union des démocrates et indépendants - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > accidents	Analyse > Chemins de fer luxembourgeois. travailleurs frontaliers. conséquences.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Weiten alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les conséquences de l'accident ferroviaire du 14 février 2017 qui a entraîné la mort d'un agent de la société nationale des Chemins de fer luxembourgeois (CFL) et une interruption totale du trafic ferroviaire entre le Luxembourg et la France. En effet, suite à cet accident, la circulation des TER est très perturbée. Cette situation pénalisant fortement les 10 000 travailleurs frontaliers français travaillant au Grand-Duché, comme les Français résidant au Luxembourg mais travaillant en France, il lui demande de prendre des mesures urgentes afin que la situation se débloque et ne dégénère pas.